



Auvergne  
Rhône-Alpes  
Entreprises

IUT2  
Université Grenoble Alpes

UGA  
Université  
Grenoble Alpes

pôle emploi



Emploi /  
Formation



# CONNECT, UN COUP DE BOOST POUR L'ENTREPRISE, UN COUP DE POUCE POUR L'EMPLOI

**Le dispositif CONNECT met en relation et accompagne les demandeurs d'emplois et les entreprises dans le développement de leurs projets. Il positionne un demandeur d'emploi ayant l'envie d'entreprendre sur un projet dormant. Ce dispositif est soutenu par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Université Grenoble Alpes.**

- Vous avez envie de rejoindre une PME ?
- Vous voulez créer votre emploi ?
- Vous avez envie de conduire un projet ?
- Vous avez des capacités entrepreneuriales ?

## Les avantages du dispositif Connect :

- Formation certifiante et en alternance d'une durée de 6 mois
- Obtention d'un titre Bac + 2
- Promesse d'embauche à l'issue des 6 mois
- Gratification de 450€ par mois

Dispositif  
**CONNECT**  
Un coup de boost pour votre entreprise  
un coup de pouce pour l'emploi



Plus d'informations :  
[iut2.dispositifCONNECT@  
univ-grenoble-alpes.fr](mailto:iut2.dispositifCONNECT@univ-grenoble-alpes.fr)



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

## POUR QUOI ?

### Acquérir des compétences grâce à la formation de l'IUT2

- Développer un projet entrepreneurial
- Développer et évaluer ses compétences
- Définir un business model
- Construire un plan d'action marketing
- Prospector et gérer la relation client
- Budgéter un projet et évaluer la rentabilité
- Convaincre des partenaires

## POUR QUI ?

- Résider en Isère
- Être inscrit au Pôle Emploi
- Être indemnisé ou non

## COMMENT ?

- Formation de 6 mois en alternance à l'IUT2 (Grenoble ou Vienne),
- 2 jours de formation par semaine
- 2 rendez-vous de suivi de l'IUT2 pour sécuriser votre embauche après le stage

## QUAND ?

- 1<sup>ère</sup> session : début janvier 2022
- 2<sup>e</sup> session : mars
- 3<sup>e</sup> session : juin
- 4<sup>e</sup> session : début septembre

## MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF



## LES + DU DISPOSITIF

- 90% de taux d'intégration en CDI ou CDD de 12 mois sur un dispositif similaire en France existant depuis 30 ans
- Contribution financière demandée à l'entreprise pour valider son engagement
- Accompagnement du stagiaire et de la PME pour faire réussir le projet tout au long des 6 mois.

## CONTACT

- ▶ Isabelle AUVERGNE- MILLET  
Chargée d'affaires Emploi - Formation  
iauvergne-millet@arae.fr